

RAPPORT ANNUEL 2020
CONSEIL DE QUARTIER
DU PLATEAU



Arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge

Édifice Andrée P. Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

ConseilQuartier.Plateau@ville.quebec.qc.ca

27 AVRIL 2021

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	3
PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	6
2.1. Description générale d'un conseil de quartier.....	6
2.2. Conseil de quartier du Plateau	7
2.3. Membres.....	7
2.4. Limites territoriales du quartier.....	10
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	11
3.1. Assemblées	11
3.2 Activités de représentation, de participation et de formation	12
<i>Représentation</i> :	12
Table de concertation vélo.....	12
<i>Participation</i>	13
<i>Formation</i>	15
DEMANDES D'OPINION ET CONSULTATIONS PUBLIQUES	15
TRAVAUX DU CONSEIL	17
Projet d'embellissement du Plateau (PEP).....	17
Stratégie sur la sécurité routière	18
ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2021	18
BILAN ET ÉTATS FINANCIERS.....	19
ÉTATS FINANCIERS NON-VÉRIFIÉS	19
BILAN.....	20

MOT DU PRÉSIDENT

Les administrateurs du Conseil de quartier du Plateau sont des bénévoles qui travaillent pour vous et qui sont attentifs aux préoccupations des citoyens habitant le quartier.

Au cours de l'année 2020, le Conseil de quartier du Plateau a travaillé fort. L'équipe a su montrer ses capacités à plusieurs niveaux : projets citoyens, participation à des travaux qui dépassent les limites du quartier, participation à des événements informatifs ou de formation afin de ramener des connaissances dont pourra bénéficier le conseil et par conséquent, les citoyens du quartier.

Il est inhabituel de produire un rapport annuel à l'automne et de retarder l'assemblée générale annuelle de plusieurs mois. Cependant, en mars 2020, l'apparition du Coronavirus a forcé la fermeture de plusieurs commerces et institutions en plus de suspendre les travaux d'une multitude d'organismes, dont le Conseil de quartier du Plateau. Le Conseil a arrêté ses activités en mars pour ne les reprendre en visioconférence qu'au mois de juin. Exceptionnellement, le mandat des administrateurs a été prolongé de six mois avec le devoir de produire le rapport annuel lors de l'AGA repoussée jusqu'en octobre 2020.

Je remercie les membres du CA pour leur travail en ces temps difficiles, tant au niveau professionnel que personnel; ce n'est pas évident de garder le cap lorsque la mer est déchaînée. Je tiens également à remercier toutes les personnes qui travaillent au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec : vous avez mis beaucoup d'efforts pour trouver une solution réaliste et accessible afin de permettre aux conseils de quartier de fonctionner à nouveau.

Remerciements à Mesdames Diane Marion et Pauline Bernatchez

C'est avec une grande tristesse que les membres du Conseil de quartier ont accepté, en mai 2020, la démission de deux grandes collaboratrices : Mesdames Diane Marion et Pauline Bernatchez.

M^{me} Marion s'est impliquée au sein du conseil pendant plusieurs années. Elle y a, entre autres, occupé le poste de secrétaire. Préoccupée par les enjeux de sécurité routière et environnementaux, M^{me} Marion a réalisé d'importants travaux de rédaction de mémoire, insisté sur l'installation de zones sécurisées pour les piétons, etc. Son labeur a porté fruit puisque, grâce à son travail, plusieurs améliorations ont été apportées (installation de panneaux d'arrêt, traverse de piétons plus visibles).

M^{me} Pauline Bernatchez, élue en 2019, avait pour objectif d'améliorer la qualité de vie dans le quartier. Avec une conscience environnementale développée, elle a initié un projet d'envergure au sein de la table du conseil, à savoir le *projet d'embellissement du Plateau*, aussi surnommé PEP. Avec M^{me} Marion qui s'est rapidement jointe au projet, elles ont réalisé un travail de moine en cartographiant la canopée de tout le quartier et en y pointant les endroits sujets à amélioration. Elles ont ensuite soumis un projet pour verdir notre environnement afin de réduire les îlots de chaleur.

Bien que le projet n'ait pas été accepté à sa première présentation, l'effort acharné de ces deux grandes dames nous a fait prendre davantage conscience de l'importance des espaces verts dans notre paysage et qu'il faut faire tout en notre pouvoir pour en prendre grand soin. Nous ne sommes pas que des spectateurs, nous sommes des acteurs et nous pouvons remodeler notre environnement afin de se rapprocher de la nature.

Merci Mesdames pour votre travail exceptionnel.

Hommage à madame Francine Lafrenière

C'est avec grande tristesse que les membres du Conseil de quartier du Plateau ont récemment appris le décès de M^{me} Francine Lafrenière, secrétaire de soutien depuis 2019.

Nous tenons à souligner sa générosité, son professionnalisme et son souci du détail. Son appui était apprécié et sa rigueur remarquable. Merci Madame Lafrenière pour vos bons et loyaux services.

Nous tenons également à offrir nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Nous leur souhaitons tout le courage nécessaire pour passer à travers cette épreuve.

Nicolas Gagnon

Président

PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un secteur précis de la ville, le conseil de quartier constitue un des moyens prévus de **démocratie représentative** dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. Chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Les conseils de quartier doivent suivre les dispositions du nouveau règlement R.V.Q. 2218 sur le fonctionnement des conseils de quartier relativement aux règles d'éthique et de déontologie. Ce règlement fut adopté par le conseil municipal de la Ville de Québec en décembre 2014.

Le rôle d'un conseil de quartier est aussi de faciliter la consultation et de stimuler le développement harmonieux du quartier. Un conseil a pour mission d'organiser des **séances de consultations publiques**, notamment en ce qui concerne les modifications au règlement de zonage, de **proposer des actions locales** et d'**élaborer des projets** qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur milieu de vie. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier du Plateau

Le conseil de quartier du Plateau a été créé en mai 2006 à la suite d'une demande provenant de plus de 300 résident.e.s du quartier. L'élection des membres du conseil d'administration actuel a eu lieu le 27 octobre 2020. Le Conseil de quartier du Plateau se réunit habituellement le quatrième mardi de chaque mois, sauf en été où il fait relâche. Selon la disponibilité des locaux, les réunions ont lieu au centre de loisirs Saint-Mathieu, 1000, rue de Bar-le-Duc, ou au centre communautaire Claude-Allard, 3200, avenue D'Amours. En raison des restrictions concernant les rassemblements liées à la pandémie de COVID-19, les assemblées se sont tenues en visioconférence depuis mai.

Les citoyen.ne.s n'ont eu la possibilité de participer, en présentiel, qu'à deux des six assemblées tenues en 2020, mais la population est invitée à participer aux rencontres du Conseil de quartier en consultant le site Internet de la Ville sous la rubrique *Participation citoyenne*.

Page internet du Conseil de quartier du Plateau de la Ville :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/plateau/index.aspx

D'autres moyens de communication sont aussi utilisés pour contacter la population, notamment la distribution d'avis dans les boîtes aux lettres lors de la tenue de consultations publiques, de l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

2.3. Membres

Le Conseil de quartier du Plateau offre 8 postes électifs (4 hommes et 4 femmes) accessibles exclusivement aux résident.es du quartier. Ils sont tous élus par la population et leur mandat est de deux ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats

des membres ne se terminent pas tous la même année. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut s'adjoindre trois autres administrateurs cooptés.

Composition du conseil de quartier du Plateau au 27 octobre 2020	
M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Luc Santerre	Trésorier
M ^{me} Suzie Beaulieu	Secrétaire
M ^{me} Pauline Bernatchez	Administratrice (mai 2020)
M ^{me} Diane Marion	Administratrice (mai 2020)
M. Luc Pesant	Administrateur coopté
M ^{me} Véronique Proulx	Administratrice

Élections à l'assemblée générale annuelle (AGA) du 27 octobre 2020

Les administrateurs et administratrices dont les mandats se terminaient en 2020 sont : Suzie Beaulieu, Pauline Bernatchez (démission en mai 2020), Luc Santerre, Nicolas Gagnon et Luc Pesant (coopté).

Les administrateurs et administratrices dont les mandats se terminent en 2021 sont : Diane Marion (mandat se terminant en 2021 mais devenu vacant en raison de sa démission en mai 2020), Véronique Proulx et Jean-François Ross.

Trois postes de femmes et trois postes d'hommes étaient donc à pourvoir.

Étant donné qu'il n'y avait aucune autre candidature proposée, les quatre administrateurs dont les mandats se terminaient en 2020 ont été élus par acclamation.

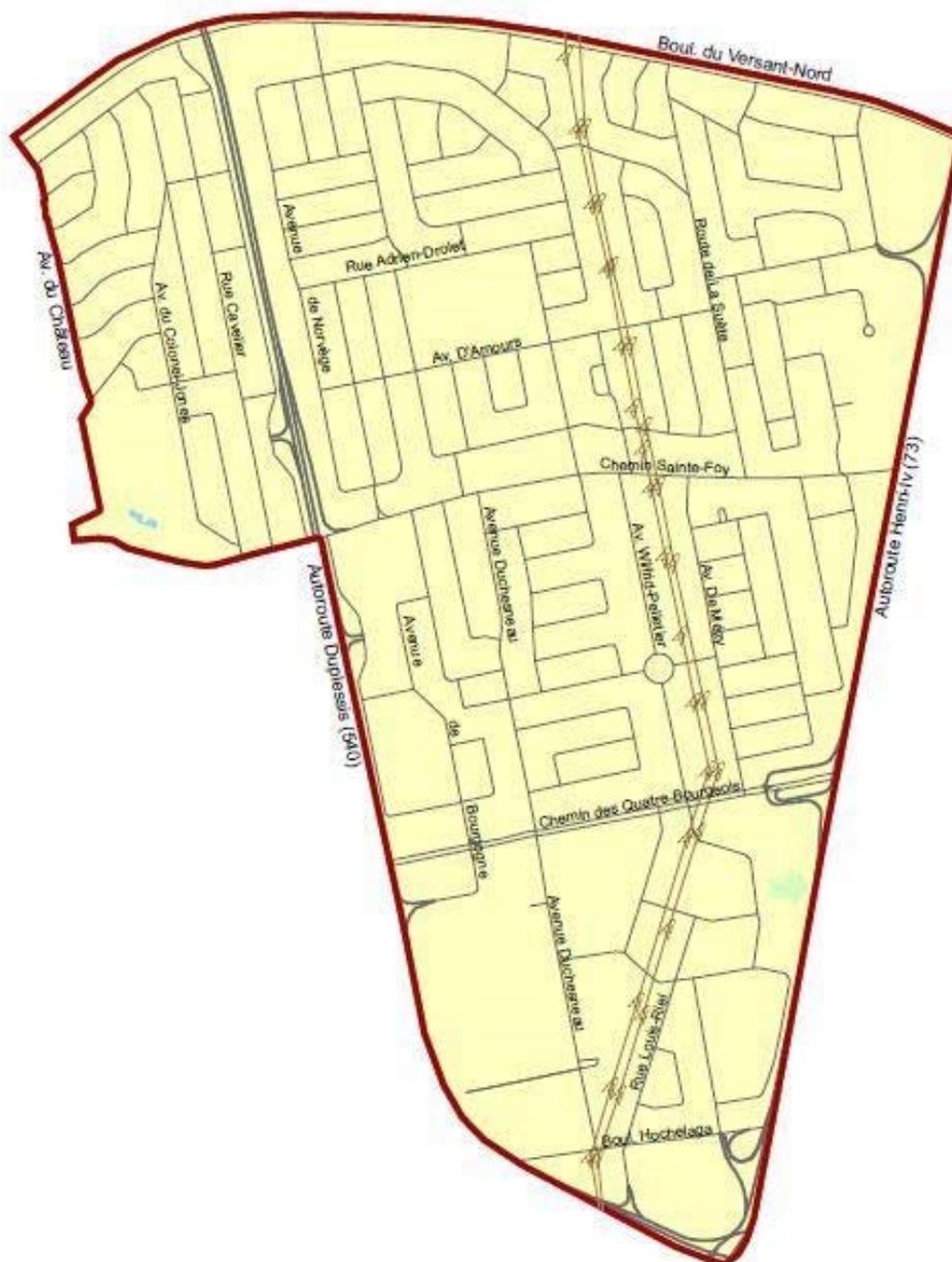
Fonctionnement

M. Dave Gagnon-Pelletier a agi à titre de conseiller en consultations publiques. Ce soutien administratif est indispensable au bon fonctionnement d'un conseil de quartier. Le rôle de l'employé municipal consiste à s'assurer que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et que nos décisions soient acheminées au conseil d'arrondissement.

M^{me} Anne Corriveau et M. Rémy Normand, conseillers municipaux, assistent régulièrement aux réunions du Conseil de quartier du Plateau et, le cas échéant, donnent suite à nos demandes pour les questions relevant de l'arrondissement.

2.4. Limites territoriales du quartier

Les limites du territoire du conseil de quartier du Plateau sont illustrées par la carte ci-dessous :



FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2020, le Conseil de quartier du Plateau a tenu six rencontres, incluant l'assemblée générale annuelle (AGA) qui s'est exceptionnellement tenue en octobre. Jusqu'en mars, les rencontres se sont tenues en alternance entre le centre de loisirs Saint-Mathieu et le centre communautaire Claude-Allard. Étant donné la pandémie de COVID-19 et les mesures sanitaires qui ont été imposées, deux rencontres ont été annulées et l'AGA, normalement en avril, a été déplacée en octobre.

Assemblées du Conseil de quartier du Plateau	
28 janvier, 19 h	23 juin, 19 h
25 février, 19 h	15 septembre, 19 h
26 mars, 19 h	27 octobre, 19 h (AGA)
23 avril, 19 h (AGA)	24 novembre, 19 h
28 mai, 19 h	

Un procès-verbal résumant le contenu de chacune de nos assemblées publiques est rédigé par un.e secrétaire de soutien ou le/la secrétaire du conseil. Jusqu'à son décès en octobre 2020, M^{me} Francine Lafrenière, secrétaire de soutien, rédigeait avec soin les procès-verbaux. M^{me} Kathleen Breault a pris la relève en novembre. Le procès-verbal contient :

- L'ordre du jour;
- Les questions et les commentaires du public;
- Les demandes d'opinions;

- Le suivi des dossiers;
- Les résolutions adoptées;
- Les interventions des deux conseillers municipaux;
- La correspondance reçue et les opérations bancaires effectuées depuis la dernière séance.

Une fois adoptés, les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier.

Le Conseil de quartier du Plateau a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

3.2 Activités de représentation, de participation et de formation

Représentation :

Table de concertation vélo

La Table de concertation vélo des conseils de quartier (TCVCQ), mise sur pied en 2015 en vue de favoriser le partage d'information et la mise en commun des positions de chaque conseil de quartier vis-à-vis les déplacements actifs sur le territoire de la Ville de Québec, compte au moins un membre de chacun des conseils de quartier. Le Conseil de quartier du Plateau y est représenté par M^{me} Suzie Beaulieu.

Au cours de l'année 2020, les réunions de la table de concertation vélo se sont déroulées en mode virtuel, en raison des contraintes de la pandémie.

L'une des actions à souligner en 2020 est le dépôt d'un mémoire à la ville de Québec sur la stratégie «Vision zéro», la TCVCQ soulignait quatre éléments importants :

1. Besoin d'infrastructures sécuritaires permettant entre autres d'assurer un sentiment de sécurité, le plus grand frein au vélo utilitaire.
2. La Ville de Québec devrait se pencher sur les problématiques engendrées par la micro-mobilité (Vélos, trottinettes et chaises roulantes électriques entre autres), sur les pistes cyclables, faire un survol des stratégies de différentes grandes villes à travers le monde en regard de la réglementation et songer à augmenter la largeur des pistes cyclables majeures pour mieux accommoder les multiples usages.
3. Trajets sécuritaires autour des écoles pour, notamment, encourager les bonnes habitudes de vie.
4. Campagne pour la visibilité des cyclistes le soir.

Réaménagement du boulevard Hochelaga

Le président M. Nicolas Gagnon a assisté à la séance d'information le 24 février, pour en apprendre plus sur les travaux majeurs de réaménagement du boulevard Hochelaga au mois de mai. La première phase se déroulera de mai à novembre 2020 dans la portion comprise entre l'autoroute Robert-Bourassa et la route de l'Église. La seconde phase, ralentie par les contraintes de la pandémie, se poursuit en 2021, de la route de l'Église jusqu'à l'avenue De Rochebelle.

Participation

Fête du *Frette*

M. Nicolas Gagnon a reçu une invitation du secteur Notre-Dame-de-Foy pour participer à cette fête hivernale le 22 février au parc Notre-Dame-de-Foy. Il y a eu des activités telles que de la tire sur la neige, une kermesse, le récit de contes, etc. Afin de contribuer à la bonne réussite de l'événement, le Conseil s'accorde pour payer une partie du cachet pour les artisans engagés.

RÉSOLUTION 20-CA-10 Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyée par M^{me} Pauline Bernatchez, il est résolu de payer un montant de 150 \$ aux

organisateurs de la Fête du *frette*, afin de contribuer à l'embauche d'un des artisans ayant participé à la fête hivernale du 22 février 2020, au parc Notre-Dame-de-Foy.

Adoptée à l'unanimité

Demande d'appui du CQ Saint-Louis

Le CQ ST-Louis a demandé au CQ du Plateau de les appuyer par rapport au projet de piste cyclable unidirectionnelle en site propre sur les boulevards Neilson et Hochelaga.

RÉSOLUTION 20-CA-07 Étant donné que le conseil de quartier du Plateau partage les préoccupations du conseil de quartier de Saint-Louis concernant la sécurité des cyclistes circulant sur les bandes cyclables en bordure du boulevard Hochelaga;

Étant donné que ces bandes cyclables se terminent abruptement au coin de la route de l'Église, plaçant ainsi le cycliste devant deux alternatives inacceptables à savoir rouler sur le trottoir ou emprunter un parcours à hauts risques;

Sur proposition de M^{me} Diane Marion, appuyée par M^{me} Pauline Bernatchez, le conseil de quartier du Plateau demande à la Ville de Québec de donner suite à la résolution 20-01-01 du conseil de quartier de Saint-Louis concernant l'échéancier pour le déploiement complet de la portion de piste cyclable unidirectionnelle en site propre entre l'avenue De Rochebelle et le boulevard Pie-XII.

Adoptée à l'unanimité

Sécurité routière

Une invitation du CQ des Châtels avait été reçue pour une rencontre le 24 février 2020 sur la sécurité routière. L'organisme *Solidarité familles et sécurité routière* voulait faire part de bonnes idées à retenir en prévision d'actions en matière de sécurité routière auprès des citoyens. M^{me} Diane Marion devait y participer, mais en raison d'un contretemps, elle n'a pu s'y rendre. Elle a fait parvenir le compte rendu de la réunion aux administrateur.trice.s.

Formation

Il n'y a pas eu de formations cette année.

DEMANDES D'OPINION ET CONSULTATIONS PUBLIQUES

En 2020, les membres du Conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur deux projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme et à tenir les assemblées de consultations publiques.

1. Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 34014Mc – District électoral du Plateau (R.C.A.3V.Q. 267)

Assemblée tenue le mardi 28 janvier 2020, à 19 h, au Centre communautaire Claude-Allard, 3200, avenue D'Amours, salle RC-19, Québec.

Objet de la demande

Un requérant désire démolir le bâtiment commercial existant localisé dans ladite zone et construire un nouveau bâtiment commercial visant à accueillir des services administratifs avec une majorité de stationnements souterrains. Afin

d'harmoniser les normes d'implantation de la zone 34014Mc avec les zones adjacentes, les modifications proposées sont de : - Diminuer la marge avant à 6 mètres; - Diminuer la marge latérale à 3,5 mètres; - Augmenter la marge arrière à 11 mètres; - Augmenter le nombre maximal d'étages à quatre; - Ajouter un pourcentage d'aire verte de 15 %; - Indiquer que le bâtiment principal doit être implanté à une distance minimale de 11 mètres d'une zone dans laquelle sont autorisés des usages du groupe H1 Logement.

Recommandation du conseil de quartier

Sur proposition dûment appuyée, les membres du conseil d'administration du conseil de quartier du Plateau recommandent unanimement au conseil d'arrondissement d'adopter le Règlement R.C.A.3V.Q. 267 modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme tel que proposé.

2. Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier du Plateau – Districts électoraux de la Pointe-de-Sainte-Foy et du Plateau (R.C.A.3V.Q.282)

Assemblée tenue le 15 septembre 2020, 19h, en visioconférence sur la plateforme ZOOM

Objet de la demande

Ce projet omnibus, qui comporte des modifications au Règlement de l'Arrondissement sur l'urbanisme, vise à assurer une meilleure intégration des nouvelles constructions dans le milieu bâti, ainsi qu'à favoriser une densification harmonieuse et cohérente avec le voisinage des secteurs concernés.

Recommandation du conseil de quartier

Sur proposition dûment appuyée, les membres du conseil d'administration du conseil de quartier du Plateau recommandent unanimement au conseil d'arrondissement d'adopter le Règlement R.C.A.3V.Q.282 modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme tel que proposé.

TRAVAUX DU CONSEIL

Projet d'embellissement du Plateau (PEP)

M^{me} Pauline Bernatchez a créé, en 2019, un comité pour mettre en œuvre un projet de coopération citoyenne pour améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier autant sur le plan social, environnemental ou de santé publique, projet qui s'est poursuivi en 2020. Un plan d'action 2020-2024 a été élaboré par le comité PEP. La priorité demeure la sensibilisation et la mobilisation au projet. D'autres thèmes sont considérés, tels que : l'augmentation de l'indice de canopée dans le quartier, l'embellissement du paysage urbain, la promotion de l'agriculture urbaine, la création de places éphémères ainsi que l'élaboration de parcours urbains récréatifs et utilitaires.

En février, une lettre a été préparée à l'intention des propriétaires de commerces et d'immeubles à logements pour les informer sur le projet de verdissement. Ainsi 86 lettres étaient prévues être postées. Après quelques discussions, comme il subsistait des interrogations sur le cadre de financement du projet, le dossier est sur la glace pour le moment. Le Conseil compte réfléchir à la manière de réorienter le travail, dont le contenu se trouve principalement sur le compte Dropbox.

Stratégie sur la sécurité routière

Dépôt du mémoire Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : M^{me} Diane Marion a fait parvenir aux membres une version du mémoire. Il a été déposé en version finale à la Ville le 9 janvier 2020. Il est accessible en cliquant sur le lien suivant :

https://s3.ca-central-1.amazonaws.com/ehq-production-canada/file_answers/files/82b2b36452824813d8f363432aa77385cadb5f73/025/386/175/original/Memoire_Strategie_routiere_CQ_du_Plateau.docx?1578589685

ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2021

En 2021, le conseil propose de :

- Cogiter sur des projets suivant la démarche initiée par deux membres du conseil de quartier, mesdames Pauline Bernatchez et Diane Marion afin de revitaliser le quartier, autant sur le plan physique que social. Les buts visés par le comité PEP (projet d'embellissement du Plateau) mis sur pied en 2019 par ces deux membres sont d'embellir le quartier, diminuer la pollution sous toutes ses formes, sécuriser notre milieu en rapprochant et en faisant connaissance avec nos voisins.
- Promouvoir les activités du conseil afin d'assurer et d'accroître l'intérêt des résidents pour la vie de quartier et les questions municipales.
- Poursuivre notre vigilance en vue de protéger la santé et la sécurité des citoyens du quartier : pollution, piétons, voies cyclables et maintien d'un milieu de vie de qualité.
- Travailler en collaboration avec l'Arrondissement, les différents conseils de quartier et autres intervenants sociaux pour les problématiques communes.

BILAN ET ÉTATS FINANCIERS

ÉTATS FINANCIERS NON-VÉRIFIÉS

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

À noter que des frais de charge pour l'année financière 2020 ont été remboursés durant l'année financière en cours 2021. Ces montants n'apparaissent donc pas aux états financiers présentés plus bas.

	2020	2019
Produits		
Subvention de la Ville de Québec	550,00 \$	0 \$
Ristourne bancaire	0,43 \$	
Charges		
Fonctionnement		
• Projets spéciaux	0,00 \$	70,00 \$
Participation Forum de l'habitation		
• Frais bancaires	72,65 \$	71,40 \$
• Secrétariat	240,00 \$	400 \$
• Frais annuels d'entreprise	0,00 \$	35 \$
• Réunion et papeterie	0,00 \$	0,00 \$
Charges de l'exercice	312,65 \$	576,40
Excédent des produits par rapport aux charges	237,78 \$	(576,40 \$)
Fin décembre de l'année précédente	1 030,12 \$	1606,52 \$
Actif non affecté à la fin de l'exercice	1 267,90 \$	1 030,12 \$
Petite caisse	30,56 \$	30,56 \$
• Dépenses AGA 2020	0,00 \$	0,00 \$
Actif petite caisse à la fin de l'exercice	30,56 \$	30,56 \$
TOTAL de l'actif	1 298,46 \$	1 060,68 \$

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2020

Actif	2020	2019
En caisse	1 267,90 \$	1 030,12 \$
Petite caisse	30,56 \$	30,56 \$
TOTAL DE L'ACTIF	1 298,46 \$	1 637,08 \$

Au nom du conseil de quartier du Plateau,



Nicolas Gagnon, président



Luc Santerre, trésorier